

de décerner le prix à M. Perrier (Valère), architecte. — M. Lacassagne communique une étude sur l'*Alcoolisme*, considéré sous le rapport médical. Il y a deux sortes d'alcooliques : le buveur surpris par l'ébriété ou buveur d'habitude, mais, dans l'un et l'autre cas, bruyant et démonstratif, et le buveur dypsomane, qui s'enferme pour boire et ne boit que dans les moments où il subit la crise dypsomanique. L'usage de l'alcool paralyse le jeu respiratoire des poumons et entraîne le durcissement prématuré des artères, d'où fréquence de mort subite. Mais la mort se présente quelquefois sous forme violente; c'est le *delirium tremens*. En dehors du penchant naturel à chercher une excitation nerveuse, l'orateur recherche ensuite les diverses causes de l'alcoolisme : l'amour malheureux, l'absence d'affection, conduisant à la mélancolie, certaines conditions climatériques et influences de saison. Quant au rapport entre l'alcoolisme et la criminalité, on ne doit pas l'exagérer, l'abus de l'alcool conduit plutôt au suicide qu'au crime. En ce qui concerne les remèdes propres à le combattre, le monopole de la vente de l'alcool, remis à l'Etat serait sans efficacité, comme en témoigne l'exemple de la Suisse. Il y aurait plus à espérer de l'élévation du niveau intellectuel des masses et de la propagation des distractions moralisatrices, telles que le théâtre et le bon exemple donné par les classes instruites.

